

La formation des mots (la morphologie lexicale) d'après *La grammaire méthodique du français*¹

1. La dérivation affixale

Un mot est dit « dérivé » lorsqu'il est formé par l'adjonction d'un ou plusieurs **affixes** à une base². Il existe deux sortes d'afixe :

- les préfixes, qui sont antéposés à la base;
- les suffixes qui sont postposés à la base

La base est donc ce qui reste d'un mot dérivé si on lui ôte tous ses affixes.

Un mot dérivé peut être formé à l'aide d'un seul préfixe (*dé-faire, re-faire*), d'un seul suffixe (*ramass-age, cultur-el*) ou de la combinaison d'un ou plusieurs préfixes ou suffixes (*anti-constitution(n)-elle-ment*). Ainsi la suffixation peut opérer aussi bien sur des bases simples que sur des bases déjà élargies par préfixation ou par suffixation.

REMARQUE :

La dérivation par suffixation peut également s'appliquer à des bases qui sont :

- des mots empruntés à d'autres langues : *briefing* (angl. « réunion d'information avant une mission ») / *débriefier* (= questionner au retour d'une mission)
- des sigles : C.A.P.E.S/ capessien(ne)
- des constructions syntaxiques entières : le *je-m'en-foutisme, un jusqu'au-boutiste*

Les suffixes servent à former des mots dérivés dont la catégorie grammaticale est généralement différente de celle de leur base employée comme mot simple. Ainsi, à partir de l'adjectif *fort*, on forme le verbe *fortifier* (suffixe *-ifi(er)*) ou l'adverbe *fortement* (suffixe *-ment*).

Toutefois, il n'est pas exclu que le mot dérivé puisse appartenir à la même classe grammaticale que le mot simple correspondant (*maisonnette/maison; rêvasser/rêver*)

Les préfixes ont très rarement pour effet de modifier la classe grammaticale du mot dérivé (cette possibilité se réalise, par exemple, dans quelques adjectifs dérivés comme (*phares*) *antibrouillard, mesures (antipollution)*).

1.1 La suffixation

A partir de bases généralement nominales, verbales et adjectivales, la suffixation permet de produire des noms, des verbes, des adjectifs et des adverbes.

Un suffixe peut véhiculer une ou plusieurs informations sémantiques qui sélectionnent un type bien déterminé de base. Il est possible de donner un rapide aperçu de ces fonctionnements :

Structure	Interprétation
[(Nom) + (suffixe)] = Adjectif	Cette structure représente une base nominale dont la suffixation produit une forme adjectivale. C'est typiquement le cas des

1 De M.RIEGEL, J.-C. PELLAT, R. RIOUL, Paris, PUF, 1994

2 On réserve le terme de « radical » à une base suivie d'une désinence.

	adjectifs relationnels qui désignent un certain type de relation avec le référent de la base. Le suffixe <i>-ier</i> , par exemple, sert à renvoyer à une relation déterminée (ex.; <i>Une résidence princière</i> = où demeurent le prince/ digne d'un prince = luxueuse)
[(Nom) + (suffixe)] = Verbe	Produit un verbe d'activité à partir d'un nom qui peut représenter un agent (<i>vampire/vampiriser</i>), l'objet effectué (<i>momie/momifier</i>), l'instrument (<i>marteau/marteler</i>) ou le procès lui-même (<i>fête/festoyer</i>)
[(Adjectif)+ (suffixe)] = Nom	Cette structure dérive d'une base adjectivale ce qu'il est convenu d'appeler un nom de propriété. Les suffixes les plus courants sont : <i>-(i)té</i> (<i>pauvre/pauvreté ; avide/avidité</i>) <i>-isme</i> (<i>paternel/paternalisme</i>)
[(Adjectif)+ (suffixe)] = verbe	Ce schéma décrit la formation des verbes à partir d'une base adjectivale et s'interprète comme le passage à l'état dénoté par la base (<i>pur/purifier; idéal/idéaliser</i>)
[(verbe)+ (suffixe)] = Nom	Ce processus qui consiste à suffixer une base verbale est connu sous le nom de « nominalisation ». Les noms ainsi formés peuvent désigner, selon les suffixes employés : - le procès proprement dit : <i>Les cours s'effondrent/l' effondrement des cours</i> - l'agent du procès : <i>protéger/protecteur; analyser/analyste</i> - l'instrument du procès : <i>arroser/arrosoir</i> - le lieu où s'effectue le procès : <i>(se) baigner/baignoire</i>
[(X) + (suffixe)] = X	Un certain nombre de suffixe permettent de construire des mots qui appartiennent à la même catégorie grammaticale que leur base. Dans ce schéma « X » représente la catégorie nominale, verbale ou adjectivale. Dans ce cas, le suffixe opère une simple modification évaluative du référent de la base. Cette modification peut créer des termes diminutifs (<i>amour/amourette; aigrel/aigrelet; neiger/neigeoter</i>) ou des termes péjoratifs (<i>vin/vinasse; rouge/rougeâtre</i>). Elle peut également démultiplier le référent de base pour créer un nom collectif (<i>olive/oliveraie; feuille/feuillage</i>)

1.2 La préfixation

Comme les suffixes, les préfixes opèrent sur la base pour construire une signification nouvelle à partir de diverses relations. La combinatoire des préfixes associe des modèles interprétatifs à des structures données. Il est possible de ramener cette combinatoire aux six schémas suivants, selon la nature sémantique de la base.

[(Préfixe) + (Nom)] = Nom	Ce schéma sert surtout à définir une entité nominale localisée par rapport à la base elle-même nominale.
[(Préfixe) + (nom)] = adjectif	Sur une base nominale le préfixe construit une forme adjectivale à laquelle est associée une propriété qui résulte d'une quantification de la base (<i>(assurance) multirisque</i>), d'une comparaison (<i>isotherme</i>) ou d'un rapport (<i>(brigade) antigang</i>)

[(Préfixe) + (nom)] = verbe	Cette structure sert à construire des verbes exprimant des procès dont le schéma actanciel assigne à la base nominale le rôle sémantique de lieu. On en jugera par les paraphrases : <i>enterrer</i> (=mettre en terre).
[(Préfixe) + (adjectif)] = adjectif	La préfixation opère une quantification (éventuellement comparative ou nulle) de la base adjectivale (<i>surdoué, archicomble</i>)
[(Préfixe) + (adjectif)] = verbe	Ces formations verbales expriment toutes, selon le sens du préfixe, l'entrée dans ou la sortie de l'état dénoté par la base adjectivale : <i>enlaidir, abêtir, dénazifier</i> , etc.
[(Préfixe) + (verbe)] = verbe	Les verbes issus de la préfixation d'un autre verbe s'ouvrent à trois grands types d'interprétation : - ils peuvent situer le procès dénoté par la base par rapport à un repère temporel (<i>prévoir, antidater</i>) - Ils introduisent un nouvel éléments dans le schéma actanciel de la base (<i>contredire</i>) - ils apportent une précision aspectuelle au verbe de base (<i>endormir, défaire, refaire, redéfaire</i>)

1.3 La formation parasynthétique

Cette formation constitue un cas particulier d'affixation où le dérivé est obtenu par l'**adjonction simultanée** à un radical d'un **préfixe et d'un suffixe**.

Ainsi, le nom *encolure* est formé par l'adjonction simultanée du préfixe *en-* et du suffixe nominal *-ure* au nom simple *col*. En effet, à côté d'*encolure*, **encol* et **colure* n'existent pas.

Attention, il ne faut pas considérer que certains verbes comme *affoler, émincer, prolonger, amerrir, aplatis, anéantir, embellir*, etc. sont des dérivés parasynthétiques. Dans leur cas, s'ils sont bien préfixés, ils ne comportent pas de suffixe mais une simple désinence verbale. Ces verbes ont donc simplement une base adjectivale élargie par un préfixe qui les recatégorise en verbes.

2. La conversion

La conversion (appelée aussi « dérivation impropre ») est une opération qui n'affecte qu'un seul terme. En fait, un terme change de catégorie grammaticale (et donc de sens) sans changer de forme.

Dans *le rouge de la colère*, le nom *rouge* est obtenu par simple recatégorisation grammaticale de l'adjectif *rouge*, par opposition à *la rougeur des joues* où le nom *rougeur* est créé par la suffixation du même adjectif.

La conversion affecte toutes les classes grammaticales, mais les transferts les plus nombreux enrichissent surtout trois catégories :

- Les **noms** provenant :
 - d'adjectifs : *le vrai, le rouge, un rapide*
 - de pronoms : *le moi, le ça*
 - de verbes : *le boire, le manger, les assiégés*
 - de préposition : *les avants, un contre*
 - d'adverbes : *les pourquoi et les comment, le dessus, le dessous (des cartes)*
 - de conjonction : *des si, des mais*
- Les adjectifs provenant :
 - de noms : *un veste marron, un côté province*

- d'adverbes : *un homme bien*

- d'adverbes provenant :

- d'adjectifs : *parler fort, chanter faux*

- de prépositions (par effacement du groupe nominal introduit) : *je suis pour*

3. La composition

La composition proprement dite regroupe les mots composés dont les éléments sont des mots français qui ont une existence autonome par ailleurs : *portefeuille, prote-monnaie, chaise longue*, etc.

Les éléments réunis dans un mot composé forment une unité de sens nouvelle, dont la signification dépasse celle des éléments pris isolément : *une chaise longue* n'est pas littéralement une « chaise qui est longue » mais, globalement, un « fauteuil pliable destiné au repos en position allongée ».

Deux schémas de ce type de configuration sont particulièrement représentatifs :

NOM 1 – NOM 2 : construit un nom composé de NOM 1 grâce au(x) trait(s) spécifique(s) de NOM 2 : un *bébé-éprouvette* est un bébé qui a été conçu dans une éprouvette, un *timbre-poste* est un timbre qui entretient un rapport concret avec la poste.

VERBE – NOM : produit ou bien des noms d'agent (celui qui fait l'action dénotée par la structure verbe-complément) : *porte-drapeau, garde-frontière*; ou bien des noms d'instrument (l'objet qui permet de réaliser l'action du type VERBE-NOM) : *garde-manger, chauffe-plat*, etc.

Liste des principales structures de composition en français contemporain :

Nature des éléments	Exemples
Les noms composés	
Nom + Nom	<i>Chou-fleur, timbre-poste</i>
Nom + prép + nom	<i>Chemin de fer, salle à manger</i>
Nom + adjectif	<i>coffre-fort</i>
Adjectif + nom	<i>rond-point</i>
Verbe + nom	<i>brise-glace</i>
Verbe + verbe	<i>Cache-cache, savoir-faire</i>
Adjectifs composés	
Adjectif + Adjectif	<i>aigre-doux</i>
Adverbe + adjectif	<i>Clairvoyant (le premier adjectif joue le rôle d'un adverbe)</i>
Adverbe + participe	<i>Maltentendant, bien-pensant</i>
Verbes composés	
Verbe + nom seul (avec ou sans article)	<i>Faire peur, donner raison, prendre la fuite</i>
Pronom + verbe	<i>S'en aller, s'y mettre</i>

La composition savante

La plupart des termes scientifiques ou techniques du français sont formés d'éléments savants et latins. On parle dans ce cas de composition savante. Les composés savants sont formés par la réunion de bases grecques ou latines, qui ne constituent généralement pas des unités lexicales autonomes (sauf en cas d'abréviation, comme pour *auto* ou *télé*) : les éléments *dory-* et *-phore* de *doryphore* ne se rencontrent que dans des composés savants comme *doryanthe* et *phosphore*. Cependant, certains composés savants peuvent comporter un élément qui appartient au vocabulaire courant : par exemple, *culture* dans *agriculture*, *vision* dans *télévision*, etc. Mais l'originalité de la composition savante tient à l'utilisation quasi exclusive d'éléments empruntés directement au latin et surtout au grec et une formation qui respecte à peu près les règles de la composition dans ces deux langues.

Certains composés savants sont empruntés en bloc au latin ou au grec : *aqueduc* (vient de *acqueductus*), *amphibie* (vient de *amphibios*). De même, des composés grecs ont pu être introduits en français par l'intermédiaire du latin, comme *philosophie* (*philosophia*). Mais la plupart des composés ont été forgés en français. Cependant, la voyelle de transition *-o-* relie en principe deux éléments de composition grecs (*baromètre*) et la voyelle *-i-* deux éléments latins (*digigrade*). Ces formations comportent le plus souvent des éléments de même origine :

- **composés grecs** : *anthropologie*, *thalassothérapie*, *démocratie*, *hydrogène*, *topographie*, etc.
- **composés latins** : *apiculture*, *homicide*, *ignifuge*, *calorifère*, *viticole*, etc.

Il existe aussi des **composés hybrides** formés d'un élément latin et d'un élément grec, comme *génocide* (*géno-*, du grec *genos* « race » + *-cide*, du latin *cadere*, « tuer »)

La composition savante peut être associée à la dérivation affixale. Ainsi, beaucoup de noms savants fonctionnent comme des bases pourvues du suffixe nominal *-ie* comme élément final : *agronomie*, *démocratie*, *radioscopie*, *télépathie*.

Par ailleurs, certains éléments savants, par leur productivité et leurs combinaisons, se comportent comme des préfixes : *anti-* (*antidote*, *antigel*, *antichar*), *arch(i)-* (*archiduc*), *hypo-* (*hypotension*), etc.

4. Les abréviations

L'abréviation constitue une réduction du signifiant d'un mot, le signifié reste en principe inchangé. Elle donne lieu à la troncation des mots longs (plus de trois syllabes), le plus souvent par retranchement d'une ou plusieurs syllabes finales; deux ou trois sont conservées, parfois une seule : *bac*(*calauréat*).

Autres exemples : *manif(estation)*, *fac(ulté)*, *perm(ission)*, *super(carburant)*, *télé(vision)*, *météo(rologie)*

Les abréviations peuvent servir à leur tour de base pour la formation de nouveaux mots. Par exemple, *bus* est l'élément final dans *autobus*, *abribus*, *bibliobus*; *auto* a servi d'élément initial à de nombreux nouveaux mots : *auto-école*, *autoradio*, *autoroute*, *auto-stop(eur)*, etc.